

Coupe du monde de football : « La Nature n'a pas besoin de votre vieille TV ! »

Si vous avez choisi de vous équiper d'un nouveau poste de télévision pour regarder la Coupe du monde de football, pensez à ramener votre ancien appareil en magasin !

Les grands événements sportifs, comme la Coupe du monde de football 2010, sont parfois l'occasion de troquer son vieux tube cathodique, encore présent dans la moitié des foyers français, pour s'équiper d'un écran plat... Si tel est votre cas, pensez à rapporter votre ancienne télévision en magasin et préservez ainsi l'environnement !

« La Nature n'a pas besoin de votre vieille TV ! »

Tel est le slogan qui apparaît sur l'un des visuels (ci-contre) de la campagne d'information lancée par Eco-systèmes le 25 mai dernier afin de sensibiliser les consommateurs à la reprise « un pour un » en magasin.

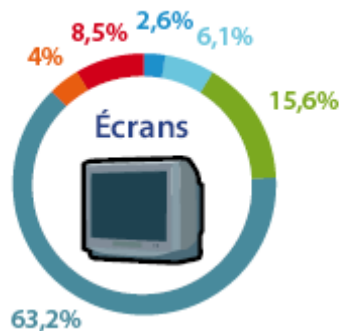
Votre ancienne télévision contient de nombreux matériaux recyclables, mais aussi des substances à traiter avec précaution, telles que les poudres électroluminescentes enfermées dans le tube cathodique.

En confiant votre ancien appareil en magasin au lieu de l'abandonner sur le trottoir, vous avez la garantie qu'il sera pris en charge par Eco-systèmes, dans des conditions parfaitement contrôlées : l'appareil usagé sera acheminé vers un site de traitement pour y être démantelé, et surtout **dépollué** (extraction des poudres électroluminescentes), puis **recyclé** !

Offrez une deuxième vie à votre poste de télévision !

Tous les appareils électriques et électroniques se recyclent ! Par exemple, le taux de valorisation d'un ancien téléviseur est de 86%. Les matières issues du recyclage de votre ancienne télévision (ferraille, métaux non ferreux, verre, plastique, etc.) seront réutilisées et permettront ainsi d'économiser les ressources naturelles de la planète !





● Ferraille ● Métaux non ferreux (aluminium, cuivre...) ● Plastique recyclé ● Minéraux (verre, ciment...) ● Verre tubes cathodiques ● Déchets ● Autres*
 *Substances réglementées, cartes électroniques...

Un geste valable pour tous vos appareils électroniques et électriques usagés !

Tous les appareils électriques et électroniques usagés sont concernés par le recyclage : électroménager, téléviseurs, ordinateurs, baladeurs, GPS, jouets, équipements de bricolage, etc. Trois possibilités s'offrent au consommateur pour se débarrasser « proprement » de son appareil usagé :

- le rapporter en magasin au moment de l'achat d'un appareil neuf : il s'agit de la reprise « un pour un » ;
- le déposer en déchèterie, si la collectivité a mis en place une collecte sélective des DEEE ;
- contacter une association d'économie sociale et solidaire, comme Emmaüs, si votre appareil marche encore, pour lui donner une 2^{ème} vie.

👉 **Pour connaître tous les points de collecte (magasins, déchèteries, centres Emmaüs) près de chez vous : tapez votre code postal sur www.collectons.org**

La collecte des télévisions : chiffres clé...

- En 2009, 367 445 tonnes de DEEE ont été collectées en France, tous éco-organismes confondus, dont près de 75 000 Tonnes d'écrans. Cela équivaut à environ **5,77 kg/habitant/an de DEEE** collectés en 2009.
- Pour sa part, **Eco-systèmes a collecté et traité 278 978 tonnes de DEEE en 2009** (dont près de 53 000 tonnes d'écrans) **soit au total plus de 22 millions d'appareils électriques.**
- Pour Eco-systèmes, la **collecte des écrans a augmenté de 30%** en janvier 2010 par rapport à janvier 2009.
- Eco-systèmes dispose de **31 centres de traitement des écrans** situés en France

Contacts presse

OXYGEN

Aurélie Jeanne / Priscilia Fartoukh

Tél. : 01 41 11 37 76 / 37 86

E-mail : aureliej@oxygen-rp.com